Bormes

LES MIMOSAS

juin 2014

le Mag

SOMMAIRE & INFOS PRATIQUES

Edito - Interview du maire P 3 & 4

Le nouveau conseil municipal P5 & 7

Les commissions P6

Intercommunalité P8 & 9

Le point sur les rythmes scolaires P11 & 12

Logements sociaux, objectif équité P13

Paroles d'élus - Listes minoritaires P 14

Débroussaillement - la législation P14

Ouverture du fort de Brégançon P15

Actus & Brèves P15

Rendez-vous à venir P16

Evènementiel P16
retour en images

Bormes le Mag : où se le procurer ?

Le nouveau magazine de la commune est distribué dans les boîtes aux lettres des résidents à l'année, il est également disponible à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme et dans de nombreux commerces de la cité.
Pour tout problème de distribution, merci de contacter le service communication en envoyant un email à : communication@ville-bormes.fr

Bormes le Mag est également disponible en version électronique, téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-bormes.fr) dans la rubrique "la mairie".

Les actualités de la ville

Pas un jour sans qu'un évènement, une rencontre, un rendez-vous... ne se passe à Bormes les Mimosas. Pour être informé, au quotidien, de toute l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter sur la page facebook de la ville (Bormes les Mimosas ville - officiel) ou sur le site internet www.ville-bormes.fr
Vous y trouverez des informations sur les évènements à venir mais aussi des retours en photos et vidéos de tout ce qui fait de Bormes une cité vivante et attractive !

Bormes les Mimosas le Mag :

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : *en cours*
Impression Azur Communication
Papier normes écologiques et encres végétales
Réalisation maquette et articles : service communication, mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photos : Morgane Auffret, Carole Amaro, Service communication

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur
www.ville-bormes.fr
et
facebook : bormes les mimosas officiel

François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas

ÉDITO
premières semaines

Deux mois après les élections municipales qui ont vu la victoire de l'équipe "Ensemble pour Bormes" menée par François Arizzi, le nouveau premier magistrat de la commune répond aux questions avec le ton qui est le sien : simplicité et transparence

Monsieur le maire, vous avez été élu avec 52,31% des voix dès le premier tour des élections municipales le 23 mars dernier, que vous inspire ce résultat ?

Tout d'abord, il serait faux de dire que nous n'avons pas été surpris d'être élus au premier tour. Les Borméennes et les Borméens ont souhaité, en masse, le changement et nous ont soutenus dans notre volonté d'agir autrement. Je tiens donc, tout particulièrement, à remercier tous les électeurs qui nous ont fait confiance. Comme je l'ai déjà dit lors de ma prise de fonction, je suis le maire de toutes les Borméennes et de tous les Borméens. J'ai aussi tendu la main aux groupes minoritaires, et je dois reconnaître que, pour l'instant, tout le monde joue le jeu de la démocratie et les rapports entre les différentes composantes du conseil municipal sont empreints de respect mutuel.

> *« je suis le maire de toutes les Borméennes et de tous les Borméens*

Comment se sont passées votre installation et celle de votre équipe dont bon nombre de ses membres vivent un premier mandat ?

Je pourrais vous dire que tout est parfait, mais je vous ai promis de la transparence. En réalité, c'est à la fois très simple et très compliqué. Très simple, car la motivation et l'envie de bien faire sont présentes, les idées fusent et les choses bougent. Mais c'est aussi très compliqué car il faut, à la fois, apprendre à travailler ensemble, prendre connaissance des dossiers en collaboration avec chaque adjoint et chaque service administratif et, en même temps, proposer une nouvelle organisation de travail qui nous corresponde. Le fait le plus marquant de notre installation a été la nécessité de recréer, en urgence, un dialogue qui n'existait plus, tant avec les services administratifs de la mairie, qu'avec les Borméens. C'est dans ce but que nous rencontrons tout le personnel de la ville individuellement et qu'en parallèle, avec mes adjoints, nous recevons quotidiennement bon nombre de nos concitoyens. J'essaie de répondre à toutes les demandes, mais on ne rattrape pas des années en quelques semaines. Tout cela prend du temps et ne va pas sans quelques petites imperfections ou oublis que nous demandons à tous de nous pardonner.

Quelles ont été vos premières actions en tant que maire ?

Outre la mise en place des commissions municipales et de la communauté de communes MPM autour de son président François de Canson, maire de la Londe-les-Maures et des maires des communes voisines et amies de Collobrières, de Cuers, du Lavandou et de Pierrefeu, nous avons œuvré suivant plusieurs axes prioritaires.

En premier lieu, je vous l'avais promis, nous avons renoué des relations privilégiées avec nos voisins du Lavandou. Nous nous rencontrons régulièrement. Beaucoup de sujets ont été abordés ensemble, mais la priorité a été donnée à la prévention des risques d'inondations dans le cadre du SIPI. Nous avons, à ce sujet, tenu une réunion qui a attiré beaucoup de monde, en collaboration avec Gil Bernardi, Maire du Lavandou, à Bormisport, le vendredi 11 avril dernier. Nous y revenons plus loin dans ce magazine.

Ensuite, la préparation et le vote du budget ont été au cœur de nos préoccupations en avril dernier.

suite de l'interview de la page 3

Puis, nous avons créé de nouvelles animations :
Le 23 mai concert au Pin de Bormes, les 7et 8 juin « Bormes Médiéval »,
De plus, nous avons ouvert les études sur plusieurs chantiers comme la maison funéraire au cimetière ou l'espace nature au quartier du Content.
Conformément à nos engagements, le service « urbanisme » est désormais ouvert au public l'après-midi (excepté le vendredi). L'accueil de la mairie sera, dans les semaines qui viennent, ouvert le samedi matin.
Vous nous l'avez demandé, nous nous y étions engagés, nous l'avons fait ! Nous travaillons aussi sur le principe d'un nouveau site internet intégrant le portail famille que nous vous avions promis. Nous mettons en place, en collaboration avec les parents d'élèves et les professeurs, la réforme des rythmes scolaires. Nous préparons la saison estivale et les animations qui s'en suivent. Nous auditons tous les services dans le but d'améliorer, de mutualiser, d'économiser. Nous vous proposons ce magazine municipal relooké avec un nouveau nom en attendant la future charte graphique de la ville…
Comme vous le voyez, nous ne chômons pas !

Après deux mois à occuper la fonction de maire, quels sont les sentiments qui prédominent en vous ?

Fierté, bonheur et rigueur. La **fierté** de pouvoir œuvrer pour ma ville et d'avoir les moyens de la faire avancer.
Le **bonheur** d'être aussi bien accueilli par les Borméennes et les Borméens, mais aussi le bonheur de travailler avec une équipe volontaire et dynamique.
La **rigueur**, enfin, afin que notre gestion et nos choix soient uniquement dictés par les réalités économiques et l'intérêt public.

Quelques mots pour conclure…

Ces deux premiers mois m'ont montré, à quel point, l'attente d'une nouvelle dynamique était forte. Je mettrai tout en œuvre, durant ce mandat, pour y parvenir. Mais surtout, je me suis aperçu que la demande principale des Borméens est que leurs élus et leur maire restent en permanence à leur écoute, soient réactifs afin de leur apporter des solutions au quotidien.
Je veillerai personnellement à ce que cela soit le cas tout au long du mandat !

CONSEIL MUNICIPAL

NOUVEAUX VISAGES 29

François Arizzi

Maire,
Vice-président de la communauté de communes, Méditerrannée Portes des Maures

Christiane Darnault

Première adjointe,
déléguée aux finances, à l'administration générale, au tourisme, à la stationnement nautique et au développement économique

Jacques Blanco

Adjoint,
délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'environnement

Magali Tropini

Adjointe,
déléguée à la jeunesse, aux sports et aux affaires scolaires

Daniel Monier

Adjoint,
délégué à la vie associative, aux animations, aux festivités, à Asso Even

Isabelle Canonne

Adjointe,
déléguée à la vie sociale, au handicap, à la petite enfance et au CCAS

Alain Combe

Adjoint,
délégué aux travaux, aux quartiers et au littoral

Catherine Casellato

Adjointe,
déléguée à la culture, à la communication et à l'évènementiel

Philippe Crippa

Adjoint,
délégué aux ressources humaines, à la sécurité, au débroussaillement et au patrimoine

CONSEIL MUNICIPAL les COMMISSIONS

Composition des commissions des travail : le maire, François Arizzi, est président de droit de chacune des commissions :

Administration générale Tourisme - Station nautique Développement économique :
Adjoint délégué : Christiane Darnault
Elus majoritaires : Catherine Casellato, Janik Massello, Sandrine Emeric, Bernard Baccino, Jérôme Massolini
Elus minoritaires : Joël Benoit, Christine Maupeu

Aménagement du territoire - Urbanisme - Environnement :
Adjoint délégué : Jacques Blanco
Elus majoritaires : Claude Levy, Sandrine Emeric, Patrice Chatagnier Aurélien Moignard
Elus minoritaires : Denis André, Claude Faedda

Jeunesse et sports - Affaires scolaires :
Adjoint délégué : Magali Tropini
Elus majoritaires : Jérôme Massolini, Stéphanie Olivier, Josiane Magréau, Véronique Ginoyer, Véronique Pierre
Elus minoritaires : Rania Mekkeri, Christine Maupeu

Vie associative - Animations Festivités - Asso Even :
Adjoint délégué : Daniel Monier
Elus majoritaires : Janik Masselo, Véronique Pierre, Geneviève Ré, Catherine Casellato, Christiane Darnault
Elus minoritaires : Rania Mekkeri, Christine Maupeu

Vie sociale - Handicap - Petite enfance - CCAS :
Adjoint délégué : Isabelle Canonne
Elus majoritaires : Christiane Darnault, Josiane Magreau, Véronique Ginoyer, Véronique Pierre, Geneviève Ré
Elus minoritaires : Nicole Pestre, Claude Faedda

Travaux - Quartiers - Littoral :
Adjoint délégué : Alain Combe
Elus majoritaires : Marianne Le Meur, Patrice Chatagnier, Claude Levy, Sandrine Emeric, Philippe Crippa
Elus minoritaires : André Denis, Claude Faedda

Culture - Communication - Evenementiel :
Adjoint délégué : Catherine Casellato
Elus majoritaires : Christiane Darnault, Stéphanie Olivier, Janik Massello, Sandrine Emeric, Véronique Ginoyer
Elus minoritaires : Joël Benoit, Christine Maupeu

Ressources humaines - Sécurité Débroussaillement - Patrimoine :
Adjoint délégué : Philippe Crippa
Elus majoritaires : Bernard Baccino, Marianne Le Meur, Christiane Darnault, Rabah Herhour, Aurélien Moignard
Elus minoritaires : Nicole Pestre, Claude Faedda

Finances :
Adjoint délégué : Christiane Darnault
Elus majoritaires : Jérôme Massolini, Alain Combe, Daniel Monier, Sandrine Emeric, Véronique Pierre
Elus minoritaires : Joël Benoit, Christine Maupeu

Election des représentants de la commune aux EPCI, EPIC et autres organismes :

Commission d'appel d'offres : François Arizzi (président de droit), Claude Levy, Jacques Blanco, Jérôme Massolini, Christiane Darnault, Joël Benoit (titulaires) - Alain Combe, Daniel Monier, Sandrine Emeric, Véronique Pierre, Nicole Pestre (suppléants)

SIVOM Bormes, Le Lavandou, La Londe : François Arizzi, Daniel Monier (titulaires) - Jacques Blanco, Alain Combe (suppléants)

Syndicat intercommunal du littoral varois : Alain Combe (titulaire) - Christiane Darnault, (suppléante)

Syndicat intercommunal de prévention des inondations : François Arizzi, Daniel Monier (titulaires) - Claude Levy (suppléant)

Syndicat intercommunal varois d'achats alimentaires et divers : Véronique Pierre, Josiane Magréau (titulaires) Geneviève Ré, Daniel Monier (suppléants)

SIVAAD - CAO - Groupement d'achats : Josiane Magréau (titulaire)- Daniel Monier (suppléant)

Syndicat intercommunal de la danse et de la musique de la corniche des maures : Catherine Casellato, Janik Masselo (titulaires) - Véronique Ginoyer (suppléante)

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau des communes de la région est de Toulon : Claude Levy, Daniel Monier (titulaires) - Alain Combe, Patrice Chatagnier (suppléants)

Syndicat mixte départemental d'électricité du Var : Alain Combe (titulaire) - Patrice Chatagnier (suppléant)

Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités locales : Philippe Crippa (titulaire) - Patrice Chatagnier (suppléant)

Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense : Rabah Herhour

Désignation d'un suppléant pour le conseil d'administration du parc national de Port Cros : François Arizzi (titulaire) - Christiane Darnault (suppléante)

Association des communes forestières du Var : Daniel Monier (titulaire) - Aurélien Moignard (suppléante)

CCAS : François Arizzi (président de droit) - Isabelle Canonne, Véronique Ginoyer, Christiane Darnault, Josiane Magreau, Nicole Pestre (titulaires)

Comité de la caisse des écoles : François Arizzi (président de droit) - Magali Tropini, Stéphanie Olivier, Josiane Magreau, Jacques Blanco (titulaires)

Comité de direction de l'office de tourisme : François Arizzi, Christiane Darnault, Daniel Monier, Catherine Casellato, Josiane Magreau, Janik Masselo (titulaires)- Philippe Crippa, Jérôme Massolini, Stéphanie Olivier, Véronique Ginoyer, Véronique Pierre, Patrice Chatagnier (suppléants)

Claude Levy

Janik Massello

Patrice Chatagnier

Josiane Magréau

Geneviève Ré

Véronique Pierre

Marianne Le Meur

Véronique Ginoyer

Bernard Baccino

Rabah Herhour

Jérôme Massolini

Sandrine Emeric

Stéphanie Olivier

Aurélien Moignard

Joël Benoit

André Denis

Nicole Pestre

Rania Mekerri

Christine Maupeu

Claude Faedda

INTERCOMMUNALITE
une même direction

François Arizzi l'avait promis, le rapprochement entre les communes de Bormes et du Lavandou serait une priorité de ce début de mandat. De nombreuses rencontres et réunions entre les élus ont eu lieu, notamment le 11 avril à Bormisport devant une salle comble.

François Arizzi a notamment déclaré : « *Je suis particulièrement heureux ce soir, car c'est la première fois depuis plus de deux décennies qu'une réunion conjointe entre les élus des villes de Bormes les Mimosas et du Lavandou, avec les populations de nos deux communes a lieu (...). Les populations de Bormes et du Lavandou nous ont clairement fait savoir qu'elles souhaitaient un rapprochement entre nos deux communes (...). Cette intercommunalité privilégiée avec le Lavandou avec qui nous partageons le même bassin de vie, c'est avant tout une volonté. Une volonté de nous tendre mutuellement la main, une volonté de réaliser des choses ensemble, une volonté qui prend sa source dans la conviction commune que nous serons plus efficaces et nous rendrons un meilleur service à nos populations dans la concertation et la fraternité plutôt que dans les tiraillements incessants.* ».

> *« c'est avant tout une volonté de nous tendre mutuellement la main*

Premier sujet d'importance abordé, la protection des biens et des personnes notamment contre les risques d'inondation dans le cadre du SIPI.

Les deux premiers magistrats, les directeurs des services techniques des deux communes, ainsi que les bureaux d'études « Artelia » et « Eau et perspectives » ont exposé les travaux qui vont être réalisés et ont répondu aux nombreuses questions de la salle.

Dès le 1er juillet 2014 sont annoncés la remise en état, le confortement et l'aménagement des berges du Batailler pendant la saison sèche à divers endroits sur les communes de Bormes les Mimosas et du Lavandou pour un montant de 1,1 million d'euros. Puis suivra une autre série de travaux programmés sur 3 ans pour plus de 5 millions d'euros. Les travaux à long terme étant évalués quant à eux à 10 millions d'euros.

Enfin une lettre au président du conseil général du Var a été signée conjointement par les deux maires pour demander le recalibrage du pont du Batailler sur la route de Bénat qui délimite les deux communes à cet endroit.

C'est avec joie que nous pouvons annoncer que le conseil général a donné son accord pour le financement des travaux de recalibrage du pont pour contenir des crues centenales.

Mediterranée Portes des Maures

Suite aux élections municipales, l'intercommunalité "Méditerranée - Portes des Maures" a renouvelé son assemblée et a voté pour élire son président et ses vices-présidents.
Composée des villes de la Londe les Maures, Bormes les Mimosas, Pierrefeu, Cuers, Collobrières et le Lavandou, MPM présente son nouveau conseil communautaire :

Président : François de Canson
1er vice-président : Patrick Martinelli (maire de Pierrefeu)
2ème vice-président : François Arizzi (maire de Bormes les Mimosas)
3ème vice-président : Gilbert Perugini (maire de Cuers)
4ème vice-président : Gil Bernardi (maire du Lavandou)
5ème vice-président : Christine Amrane (maire de Collobrières)

Forum de l'emploi INTERCOMMUNAL

Belle fréquentation pour la 5ème édition du forum intercommunal de l'emploi organisé par les bureaux d'information jeunesse des communes de la Londe les Maures, Bormes les Mimosas et du Lavandou, en partenariat avec le Pôle emploi et de la mission Locale Corail. L'évènement a été inauguré en présence de Laurent Cayrel, préfet du Var, Pierre Gaudin, secrétaire de la préfecture du Var, François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas, François de Canson, maire de La Londe Les Maures, des adjoints de Bormes les Mimosas (Isabelle Canonne, vie sociale, CCAS et Magali Tropini, jeunesse et sport, affaires scolaires), de la Londe les Maures (Jean-Jacques Depirou, emploi), de Vincent Suchier, directeur de pôle emploi Hyères, de Nicole Pestre et de Patricia Galian, présidente et vice-présidente de la mission locale Corail.

À la clôture, la fréquentation du site comptabilisait plus de 1000 visiteurs. Offres d'emploi en CDD, CDI, ou saisonniers, informations sur les contrats d'apprentissage et les métiers… 4 000 courriers informatifs avaient été transmis aux demandeurs inscrits au Pôle emploi, notamment aux jeunes en quête d'un métier ou désireux d'approfondir leur orientation. Ceux-ci ont pu venir à la rencontre des professionnels de la formation et des chefs d'entreprise qui s'étaient rassemblés dans la salle Yann Piat.

images d'enfance...

Confettis, déguisements, sourires et bonne humeur...
Le cocktail était parfait pour le carnaval de l'école élémentaire Jean Moulin.

Les enfants du centre de loisirs ont été invités par l'EHPAD, à participer à une journée intergénérationnelle organisée par l'EHPAD et le centre de loisirs. Au programme, jeux, spectacle et gourmandises !

Carnaval de l'école élémentaire

Magali Tropini, adjointe déléguée aux affaires scolaires

LE POINT
sur les rythmes scolaires

A quelques semaines des grandes vacances estivales, les familles borméennes s'inquiètent de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans les établissements dès la rentrée 2014. Magali Tropini, adjointe déléguée aux affaires scolaires, fait le point sur un dossier des plus compliqués

Comment s'est amorcée la réflexion ?

Avant les élections municipales, un comité de pilotage opérationnel interne a été mis en place. Composé de tous les chefs de services municipaux concernés, des directeurs d'écoles et d'une représentante des ATSEM, ce comité avait pour objectif la réflexion logistique et technique de la réforme. Une réunion avec les associations de la commune (parents d'élèves et autres) a également été organisée.
En mai 2013, chaque conseil d'école constitué d'un élu (ancienne municipalité), des représentants des parents d'élèves (PEEP), des enseignants et des directeurs des écoles avait proposé un emploi du temps qui se terminait à 15h30 et laissait donc 1h, chaque jour, pour de nouvelles activités périscolaires (ou TAP). L'ancien maire avait donc suivi le conseil d'école en proposant cet emploi du temps au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) en novembre 2013.

Suite aux élections, comment s'est poursuivie votre réflexion ?

Dès notre arrivée, nous avons dû nous saisir du dossier en urgence. Quasiment dans le même temps, le nouveau ministre de l'éducation nationale, Benoît Hamont, a annoncé un assouplissement de la réforme et la possibilité de regrouper les nouvelles activités périscolaires sur une après-midi.
Un sondage auprès des familles a révélé que près de 80% des élèves resteraient dans les écoles au delà de 15h30 si la solution des TAP quotidiens était adoptée.
Face à ces éléments et la complexité de la mise en œuvre, l'assouplissement du ministre nous est apparu comme la solution la plus évidente. En effet, en regroupant les TAP sur une après-midi, nous pouvions, avec certitude, proposer aux enfants des activités éducatives de qualité.

> *« faire au mieux pour les enfants et les familles reste notre priorité*

La solution de regrouper les TAP sur une après-midi a donc été validée ?

Oui et Non. Nous avons présenté cette proposition au conseil de l'école maternelle (composé de l'association PEEP des parents d'élèves, des enseignants et de la directrice) mais le conseil d'école a voté contre majoritairement souhaitant que la proposition initiale de mettre en place les TAP à 15h30 chaque jour soit maintenue.
En revanche, un nouveau conseil d'école extraordinaire a été réuni à l'école élémentaire (composé des enseignants, du directeur et de l'association des parents d'élèves) a voté majoritairement en faveur de cette organisation.

Dans les faits, cela signifie donc que les élèves de l'école maternelle et ceux de la primaire auront une organisation tout à fait différente ?

A priori mais pour l'instant rien n'est arrêté ni définitif. Malgré la position du conseil d'école maternelle, nous avons souhaité consulté les familles avec un sondage. Ce dernier a révélé que sur 87 familles qui ont répondu au questionnaire, 48 souhaitaient que les TAP soient regroupés sur une après-midi. Nous allons faire remonter ce résultat aux différents membres du Conseil de l'école maternelle pour voir s'ils maintiennent leur position.
Nous aurions souhaité, nous, élus, que l'assouplissement de la réforme soit appliqué dans les deux établissements. Cela nous aurait

suite de l'interview de la page 11

permis de mettre en place de manière plus sereine la réforme et de proposer des activités éducatives de qualité grâce, notamment, au recrutement.
Si la position du comité de l'école maternelle ne varie pas, nous allons devoir proposer au DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) deux organisations distinctes, une pour la maternelle, une pour l'élémentaire. Mais ce sera lui qui aura le dernier mot et décidera de valider ou non ces propositions. Nous devrions avoir une réponse à la mi-juin.

En attendant mi-juin, que se passera t-il ?

Nous mettons en place un nouveau comité de pilotage cette fois-ci pour le volet éducatif. Ce comité devra fournir un gros travail pour réaliser le PEDT (projet éducatif territorial) avec tous les partenaires concernés. Notre seul objectif commun : le bien-être de l'enfant !

En résumé, que pouvez-vous dire aux parents pour les rassurer ?

Que d'ici mi-juin nous pourrons leur donner la réponse de l'éducation nationale pour leur permettre d'organiser leur rentrée. Mais que, quels que soient les horaires retenus à l'école maternelle ou élémentaire, leurs enfants seront toujours pris en charge et totalement gratuitement jusqu'à 16h30.
Pour le reste, nous travaillons avec nos services pour proposer aux enfants des activités cohérentes qui respecteront leur rythme et tiendront compte de leur fatigue. Soyez rassurés, faire au mieux pour les enfants et les familles reste notre priorité.

Une partie du comité de pilotage qui travaille activement sur la mise en place du PEDT (projet éducatif territorial) : Autour de Magali Tropini, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Sandrine Camilleri (directrice de la structure multi-accueil), Manu Travi, Eric Kessler, Cécile Gattus et Céline Schmitt (Service Jeunesse et Sports), Mme Santus (présidente de la PEEP), Nathalie Franche (coordinatrice petite enfance), Patricia Bonifay (représentante des ATSEM), Roseline Baret (directrice de l'école maternelle).

LOGEMENTS SOCIAUX
équité objectif

Il aura fallu plus de 60 heures de travail pour que la commission du CCAS dirigée par le docteur Isabelle Canonne *(cf composition p6)* mette totalement "à plat" le lourd dossier de l'attribution des logements sociaux. "*À notre arrivée, nous avons découvert qu'il n'existait ni critères objectifs d'attibution, ni outil informatique pour gérer au mieux les demandes. Il a fallu relire tous les dossiers (plus de 200), compulser tous les listings d'attentes et mettre en place un fichier informatique permettant de hiérarchiser les demandes en fonction de critères légaux (ancienneté de la demande, renouvellement annuel de cette dernière, évolution de la composition des familles) mais aussi de critères de ressources... Nous avons également dû tenir compte des situations prioritaires : handicap, urgence, besoin de logements transitoires...,*" explique l'adjointe déléguée aux affaires sociales.

Un véritable travail de fourmi qui permettra à l'avenir, au CCAS, de gérer en toute transparence les demandes de logements sociaux. "*C'était l'une de nos promesses de campagne, nous nous y étions engagés, nous l'avons fait*", poursuit avec satisfaction le docteur Isabelle Canonne. Une nouvelle organisation qui tombe à point nommé avec la visite des logements qui vont être livrés très prochainement au quartier du Ginget. Au total, ce sont **24 logements sociaux intégrés à la résidence Del Monte** qui permettront une réelle mixité sociale et et seront attribués très prochainement par la commission réunissant le Maire, l'adjointe au CCAS, des administrateurs et la directrice adjointe de terre du sud habitat, un représentant de la préfecture, un représentant de l'APEA et une conseillère en économie sociale et familiale.

Le portage de toutes les fêtes

À chaque occasion de gâter les bénéficiaires du portage des repas à domicile, la commission du CCAS n'hésite pas à multiplier les attentions : ballotin gourmand fait main pour Pâques, joli brin de muguet le 1er mai. Les aînés de la commune sont choyés !

Un jardin thérapeutique

Beau projet que celui qui a vu le jour à l'EHPAD dernièrement. Les pensionnaires bénéficient désormais d'un jardin thérapeutique. Axé sur les cinq sens, ce jardin sera géré par et pour les résidents dans l'objectif de les apaiser et de les stimuler.

LISTES MINORITAIRES

paroles d'élus

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, André Denis, Joël Benoit

Les Borméennes et Borméens ont élu la liste Ensemble pour Bormes avec une nette majorité . Notre souhait est que cette nouvelle équipe réussisse dans sa mission car l'avenir de notre cité et le bonheur des Borméens en dépendent

Nous nous devons de rendre hommage au maire sortant Albert Vatinet . Sa gestion fut exemplaire. Il a confié aux nouveaux élus une commune en excellent état. Les plus gros investissements ont été réalisés, les finances sont très saines et la trésorerie confortable offre une importante capacité d'autofinancement.

Nicole Pestre, Rania Mekherri, André Denis et Joël Benoit sont vos quatre élus issus de "Toujours avec Bormes 2000". Joël Benoit, conseiller communautaire, fait entendre votre voix à la communauté de communes « Méditerranée Porte des Maures ». Nous nous rencontrons régulièrement pour faire le point et préparer les conseils municipaux.

Nous sommes assidus, notre opposition ne sera pas systématique ou bornée.

A la nouvelle municipalité nous rappellerions leurs nombreuses promesses si, d'aventure, ils venaient à les oublier... Nous appuierons tout ce qui nous paraîtra bon pour Bormes et les Borméens. Mais nous ferons tout ceci en étant très vigilants sur l'utilisation des fonds publics, sur la fiscalité locale et sur l'évolution de notre endettement. Nous espérons que la majorité saura donner la parole à la minorité et être attentive à ses remarques voire à ses conseils.

C'est ainsi, et ainsi seulement, que nous pourrons œuvrer ensemble pour l'essor de Bormes et le bonheur des Borméennes et des Borméens.

Bormes Demain - Claude Faedda et Christine Maupeu

Au soir du 23 mars Bormes Demain n'a obtenu que 2 sièges au sein du nouveau Conseil.

Dès les résultats connus Serge Defond, Hélène, Michel et Stéphanie ont annoncé qu'ils ne siègeraient pas. Ce sont donc Claude Faedda et Christine Maupeu qui maintenant représentent Bormes Demain et ses 768 électeurs.

Soutenir tous les projets qui iront dans le sens de l'intérêt de TOUS les Borméens est la ligne de conduite que nous nous sommes fixés. Etre une opposition constructive capable d'apporter des solutions alternatives, et de convaincre que ces solutions sont celles qui doivent être appliquées voilà notre but.

Dès le mois de septembre nous ferons un premier bilan des promesses d'ouverture et d'intégration de toutes les bonnes volontés faites par M. Le Maire lors de la passation de pouvoir.

réglementation

Tout au long de l'année, un agent communal effectue le contrôle du débroussaillement et du maintien en état débroussaillé obligatoire*. Les dispositions de l'arrêté préfectoral sont applicables sur le territoire de toutes les communes du Var :

- Dans les bois, forêts, plantations, landes, maquis et garrigues,
- Ainsi que sur tous les terrains qui sont situés à moins de 200 mètres de ces formations, y compris les voies qui les traversent**

Les propriétaires qui ne procèdent pas aux travaux de débroussaillement ou de maintien en état débroussaillé aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, ainsi que sur la totalité de la surface des terrains situés en zone urbaine, des terrains situés dans les zones délimitées et spécifiquement définies comme devant être débroussaillées et maintenues en état débroussaillé en vue de la protection des constructions, par un plan de prévention des risques naturels sont passibles d'une amende de 4ème classe (135€).

Pour les terrains compris dans les lotissements, ZAC, AFU et terrains de camping caravaning, l'infraction relève de l'amende prévue par les contraventions de 5ème classe pouvant aller jusqu'à 1 500€.

ATTENTION, certaines zones de débroussaillement sont portées à 100 mètres suite au Plan de Prévention des Risques Naturels d'Incendies de Forêt, pour plus de renseignement sur la position de votre parcelle, veuillez contacter le 06 71 57 27 40.

En cas de violation constatée de l'obligation de débroussailler ou de maintien en état débroussaillé, le maire, ou le cas échéant, le représentant de l'état dans le département met en demeure les propriétaires d'exécuter les travaux prescrits dans les délais, la commune y pourvoit d'office à leur charge, indépendamment des poursuites pénales qui peuvent être exercées.

Comment débroussailler ?

Une documentation détaillée est disponible auprès des services techniques de la ville. Vous pouvez également la télécharger sur le site internet www.ville-bormes.fr rubrique "la mairie - démarches en ligne". Pour y accéder directement, les possesseurs de smartphone peuvent utiliser et scanner le QRcode :

Pour plus de renseignement, et pour savoir si votre parcelle est conforme, merci de composer le 06 71 57 27 40

*conformément à l'arrêté préfectoral n° 322 du 20 avril 2011

**l'ensemble étant défini par l'arrêté préfectoral du 5 avril 2004 sur la base cartographique I.G.N. au 1/2 500

ACTUS & BRÈVES

Ouverture du fort de Brégançon

C'est officiel ! A partir du dimanche 29 juin, à 14h, le Fort de Brégançon sera ouvert au public. Tous les jours, de 9h à 19h (jusqu'au dimanche 28 septembre inclus), le monument accueillera les visiteurs. Mode d'emploi d'une visite très particulière :

En pratique comment cela fonctionne ?
Le tarif sera de 10 euros par personne, gratuit pour les moins de 25 ans. Attention, il n'y aura pas de billetterie sur place ! Les billets sont en vente exclusivement à l'office de tourisme de Bormes les Mimosas*, directement aux comptoirs des bureaux du village et de la Favière ou via le site internet.

La question du stationnement ?
Le point important à régler, avec l'ouverture du Fort, était le problème du stationnement. En effet, le seul lieu pour garer son véhicule, près du Fort, est un parking privé, payant, au tarif de 8 euros par jour et par voiture. Afin de permettre aux visiteurs munis de leurs billets d'entrée de se rendre sur place à moindre coût, la municipalité met en place des navettes qui partiront à 14h du village, tous les jours. Le trajet, au tarif de 2 euros par personne (gratuit pour les -18 ans), sera à réserver impérativement auprès de l'office de tourisme avant 11h. L'occasion pour les visiteurs d'allier la découverte du village le matin, à celle du Fort de Brégançon l'après-midi, tout en profitant des parkings gratuits au village.

Une fois sur place comment se déroule la visite ?
La visite guidée de deux heures s'effectuera par groupe de 20 personnes maximum. Une fois sur place, de l'entrée du portail jusqu'à l'héliport, une navette électrique mise en place par les monuments nationaux prendra en charge le groupe pour le déposer au pied du monument. Les visiteurs pourront découvrir les pièces du rez-de-chaussée, les salons, la salle à manger, la salle de réunion, le bureau du président ainsi que les jardins et le chemin de ronde. Une visite guidée pour découvrir des pièces chargées d'histoire et une vue époustouflante.
*Contact office de tourisme : 04 94 01 38 38

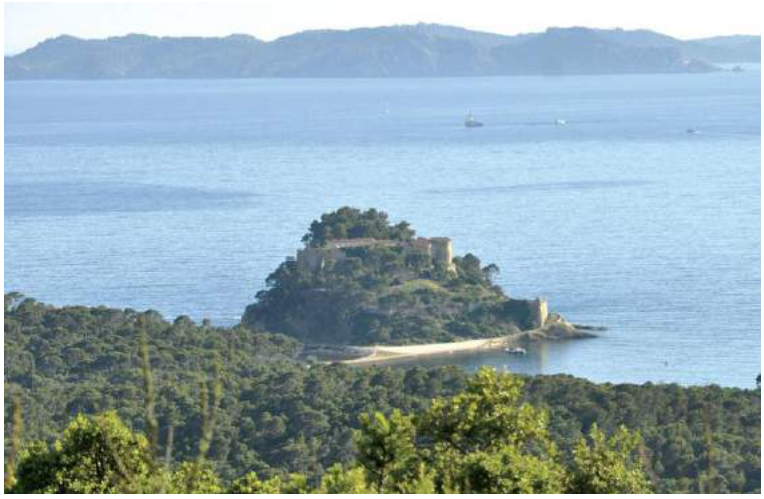

Hommage à Alain Meskine

Grand moment d'émotion à l'occasion du dernier match du BMS. En effet, les joueurs et les dirigeants ont tenu à rendre un hommage appuyé à Alain Meskine, en présence de sa famille. La rédaction du "Bormes - Le Mag" adresse toutes ses condoléances à ses proches.

Ouverture du service urbanisme l'après-midi

Dans l'objectif d'améliorer les services rendus au public, la mairie de Bormes les Mimosas informe la population que le service urbanisme accueille désormais les administrés tous les après-midi, sauf le vendredi.
Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

- ✔ du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- ✔ le vendredi de 8h à 12h. Fermé le vendredi après-midi

De plus, l'état-civil sera prochainement ouvert le samedi matin.

Inscriptions aux centre de loisirs

Attention, les inscriptions pour l'accueil de loisirs des enfants (3 - 12 ans)pour les mois de juillet et août seront closes à partir du lundi 16 juin 2014 à 17h.

La course des plages

Plus de 200 participants ont pris le départ de la course des plages. Comme toujours, le club des va-nu-pieds a su proposer un parcours et une organisation de grande qualité, appréciés par les concurrents.

Lutte contre le moustique tigre

Aedes albopictus ! Si son nom savant ne vous dit rien, nul doute que son nom commun vous est plus familier : le moustique tigre est de retour ! Pour lutter contre cet ennemi petit mais gênant, le conseil général a mis en place un site internet et une plaquette d'informations à consulter et diffuser : www.albopictus83.org

EVENEMENTS en IMAGES

A VENIR… Agenda…

Quelques dates à noter dans les semaines à venir. Bien d'autres rendez-vous sont proposés, notamment par les associations, retrouvez l'ensemble des informations sur le www.ville-bormes.fr rubrique "agenda" ou sur le facebook de la ville "Bormes les Mimosas ville - officiel"

Sports en lumière
samedi 14 et dimanche 15 juin, la Favière

Fête de la musique
samedi 21 juin
La Favière : 21h - Philou
Le Pin : 21h - Cosmic Trip
Le village : 18h - 21h - At down we are King
Le village : 21h - Impulse Jazz Quintet

Fête des fleurs et des Peintres
dimanche 22 juin - village

Concert classique
mardi 8 juillet - église St-Trophyme

Fête nationale
dimanche 13 juillet - la Favière
Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal

Concert blues rock
vendredi 18 juillet - Village

Fête des Belges, lundi 21 juillet - Pin

Concert Quatuor David Haraoutaniam
mardi 22 juillet, mercreid 23 juillet
21h - Eglise St-Trophyme

Bal, Vendredi 25 juillet - Cabasson

Concert
Samedi 26 juillet - Pin

Soirée humour "Yann Stodz et Cécile Giroud"
samedi 26 juillet - la Favière

Soirée humour "zut"
jeudi 7 août - La Favière
Par Jean-Lou de Tapia et Jacky Matte

Nocturnes Littéraires
vendredi 8 août - village

Election Miss Var
samedi 9 août - Salle Polyvalente - payant

Concert
Mercredi 13 août - La Favière

Soirée humour César et Bosteli
Jeudi 14 août - La Favière

Bal, Samedi 16 août - Pin

Libération de Bormes
Dimanche 17 août - village et Favière

Beach Soccer Tour
Mercredi 19 et jeudi 20 août - la Favière

Bal, samedi 23 août - la Favière

Concert Blues Rock
samedi 30 août - la Favière

premières

MEDIEVALES

FÊTE DU VIGNOBLE